technobel



L'AVENIR S'APPREND

LES COMPÉTENCES POUR TOUS, L'EMPLOI POUR HORIZON

www.technobel.be

Parce que l'avenir se construit ensemble

Depuis 25 ans, Technobel évolue grâce à la confiance, l'expertise et les retours du terrain de l'ensemble de ses partenaires. Merci à toutes celles et ceux qui contribuent avec nous à développer les compétences de demain.

Un merci particulier à la Wallonie et à l'Union européenne pour leur soutien, ainsi qu'à Proximus, Le Forem et l'Université de Namur pour leur engagement durable à nos côtés.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE — 04

VISION ET STRATÉGIE DE TECHNOBEL — 06

PROGRAMME 1 : FORMER ET ACCOMPAGNER — 10

PROGRAMME 2 : EXPLORER ET EXPÉRIMENTER — 14

PROGRAMME 3 : DÉVELOPPER DES SOLUTIONS UTILES — 18

PROGRAMME 4 : PARTAGER ET MUTUALISER — 22

PROGRAMME 5 : ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS — 26

CONCLUSIONS — 30



PRÉFACE



Depuis 25 ans, Technobel fait évoluer la formation professionnelle au rythme des transformations technologiques, économiques et sociétales. Au fil de son histoire, notre Centre a développé une expertise pédagogique solide, portée par une ambition constante : anticiper les évolutions des métiers, répondre aux besoins de ses publics et remplir pleinement ses missions de Centre de compétence. Cet héritage, construit sur l'innovation, l'expérimentation et la collaboration, constitue aujourd'hui le socle d'une nouvelle vision pour les cinq prochaines années.

Durant ce quart de siècle, Technobel a imaginé, testé et déployé de nombreux dispositifs pédagogiques et technologiques, souvent nourris par des collaborations régionales et européennes. Ces expériences ont permis d'explorer de nouvelles manières d'apprendre, de décloisonner les parcours et de rapprocher la formation des réalités du terrain. Certaines pratiques se sont durablement installées, d'autres continuent d'évoluer. Toutes participent à une même dynamique d'amélioration continue, dans laquelle expérimenter, évaluer, adapter et partager constituent les moteurs de l'innovation pédagogique.

Aujourd'hui, Technobel entend poursuivre cette dynamique tout en lui donnant une nouvelle ampleur. Notre objectif désormais est de nous appuyer sur ses expériences pour faire évoluer notre modèle de formation vers un écosystème plus ouvert, plus personnalisé, plus modulaire et plus collaboratif. Cette ambition s'inscrit notamment dans les réflexions européennes autour des modèles de Centres d'Excellence en Formation Professionnelle (CoVE), qui encouragent la coopération entre acteurs, la mutualisation des ressources et la création de communs au service de l'ensemble de l'écosystème de la formation.

Cette évolution prend tout son sens dans un contexte où l'omniprésence du numérique, l'intelligence artificielle, les technologies quantiques et les grandes transitions transforment profondément les métiers. Face à ces mutations, Technobel souhaite faire de la compétence l'unité centrale autour de laquelle construire la formation professionnelle de demain.
Cette approche invite à repenser les parcours à partir des compétences à acquérir, à mobiliser, à démontrer et à reconnaître, plutôt qu'à travers les seuls contenus ou dispositifs de formation. Elle ouvre la voie

à des apprentissages plus personnalisés, modulaires et évolutifs, capables de s'adapter aux besoins des individus, des entreprises et de la société. Cela se traduit aussi par la création de nouveaux contextes d'apprentissage qui favoriseront la maîtrise de nouvelles compétences là où elles prennent vie et sont les plus efficaces.

Cette vision s'inscrit dans un environnement institutionnel et politique en évolution et rejoint les transformations en cours de la formation professionnelle en Wallonie. Le projet de décret relatif aux parcours vers l'emploi renforce plusieurs orientations que Technobel entend accompagner : personnalisation des parcours, développement et reconnaissance des compétences, coopération entre opérateurs et articulation renforcée entre formation, employabilité et emploi. Dans ce contexte, Technobel entend mettre son expertise numérique, technologique et pédagogique au service de parcours toujours plus adaptés aux besoins des personnes, des entreprises et du territoire.

Sa concrétisation restera toutefois liée aux orientations et aux décisions politiques qui encadreront les missions et les moyens des Centres de compétence. Les développements envisagés pour 2027–2031 devront ainsi s'inscrire dans ce cadre, tout en préservant l'ambition et la dynamique d'innovation portées par Technobel.

C'est dans cette perspective que s'inscrit la vision de Technobel à cinq ans, présentée dans les pages qui suivent. Elle s'articule autour de cinq programmes structurants : Former et accompagner, Explorer et expérimenter, Développer des solutions utiles, Partager et mutualiser et Accompagner les transitions. Véritable squelette de notre ambition, ces programmes traduisent nos orientations en champs d'action complémentaires. Ils s'appuient sur des réalisations concrètes, identifient les pratiques à renforcer et dessinent les développements à engager pour les prochaines années.

Ensemble, ils portent une même conviction : la formation professionnelle de demain se construira autour des compétences, par l'expérience, la coopération et le partage. Une vision qui prolonge 25 années d'innovation tout en affirmant la volonté de Technobel de franchir une nouvelle étape, au bénéfice de ses apprenants, de ses partenaires et de l'ensemble de son écosystème.



VISION ET STRATÉGIE DE TECHNOBEL

UNE AMBITION COMMUNE POUR 2027-2031

Pour les cinq prochaines années, Technobel entend renforcer sa mission première : développer les compétences par la formation, en faisant évoluer en permanence son expertise pédagogique et les modalités d'apprentissage. La stratégie 2027–2031 s'inscrit dans un double ancrage : les priorités de la Wallonie et les orientations européennes en matière d'enseignement et de formation professionnels.

En Wallonie, la Déclaration de politique régionale 2024–2029 place l'emploi, la formation et l'adéquation des compétences aux besoins de l'économie au cœur du développement régional. Elle renforce également les attentes envers les Centres de compétence : spécialisation, complémentarité entre opérateurs, proximité avec les entreprises et les territoires, mutualisation des moyens et impact mesurable.

Cette orientation se retrouve également dans l'évolution annoncée des parcours vers l'emploi en Wallonie. Celle-ci renforce la personnalisation des parcours, la coopération entre opérateurs, la reconnaissance des compétences, l'articulation de la formation avec les besoins du marché du travail et l'évaluation de la progression vers l'emploi. Dans cet environnement en transformation, Technobel entend renforcer sa contribution comme opérateur expert du développement des compétences numériques et technologiques.

A l'échelle européenne, la Herning Declaration 2026–2030, la recommandation européenne sur l'enseignement et la formation professionnels et les travaux consacrés aux Centres of Vocational Excellence dessinent une formation professionnelle plus agile, inclusive et construite en réseau. Coopération, partage des connaissances, mutualisation des ressources et reconnaissance des compétences en constituent des dimensions majeures.



Technobel s'inscrit déjà dans cette dynamique : nomination aux VET Excellence Awards en 2019, distinction EVTA Member of the Year en 2024 et, en 2025, obtention de la reconnaissance Committed to Vocational Excellence, qui marque son engagement dans une démarche structurée de progression vers l'excellence professionnelle.

C'est à la convergence de ces orientations wallonnes et européennes que nous positionnons notre ambition : construire avec nos partenaires un écosystème européen de compétences, de technologies et de solutions utiles, accessible à tous. Nos trois partenaires fondateurs — Le Forem, Proximus et l'Université de Namur — occupent naturellement une place centrale dans cette démarche.

Pour Technobel, cette ambition signifie continuer à former, mais aussi faire évoluer les façons d'apprendre, expérimenter les technologies et leurs usages, développer des réponses concrètes avec les entreprises et les partenaires, puis capitaliser, mutualiser et diffuser les ressources et expertises produites.

Références : Réforme du clustering wallon & SRIE 2027–2034 — SPW Économie, Emploi, Recherche (2026) · Analyses socio-démographiques et métiers en pénurie — Le Forem · European Digital Innovation Hubs (EDIH) — Digital Europe · Testing and Experimentation Facilities (TEFs) — Digital Europe · projets d'expérimentation Technobel–Proximus et Technobel–Université de Namur.

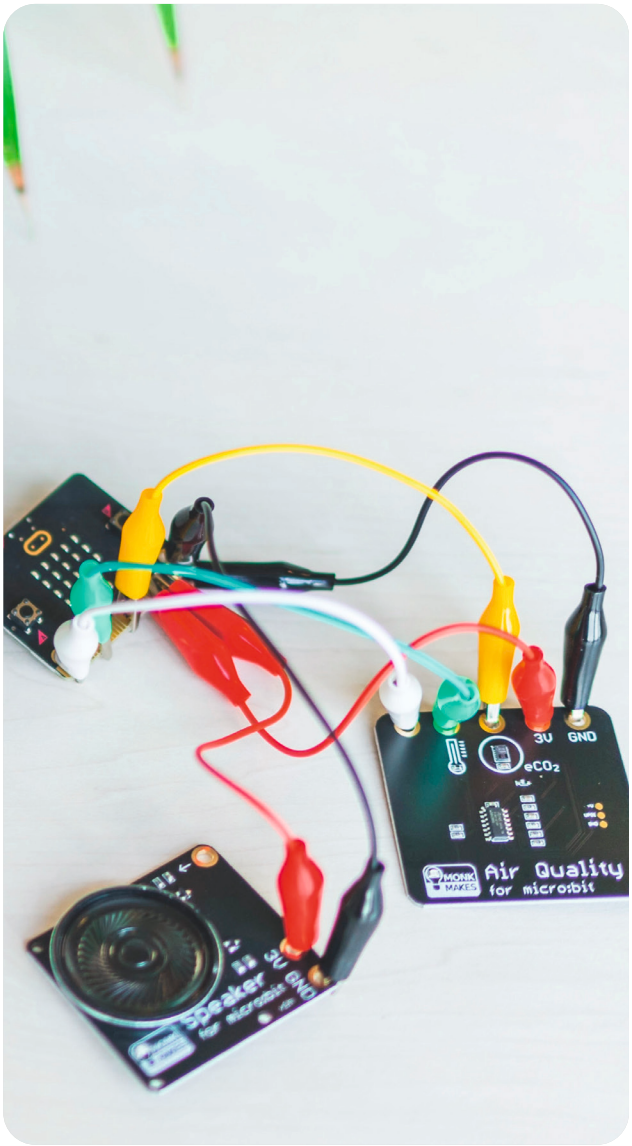





NOS 5 PROGRAMMES 2027-2031

Notre stratégie s'organise autour de cinq programmes complémentaires. Ils prolongent notre mission première de centre de formation tout en renforçant ce qui fait la spécificité de Technobel : une pédagogie active, l'expérimentation technologique, la proximité avec les entreprises et la capacité à partager et mutualiser nos productions.

Ces cinq programmes poursuivent une même finalité : développer des compétences utiles, permettre leur mise en pratique et leur reconnaissance, et contribuer ainsi à la progression des personnes, à leur employabilité et, lorsque cela constitue l'objectif du parcours, à leur insertion professionnelle durable.

01

FORMER ET ACCOMPAGNER

Le cœur pédagogique : personnaliser et modulariser les parcours, reconnaître les acquis et diversifier les modalités d'apprentissage, tout en conservant la Play-Zone comme modèle pédagogique fondé sur l'action, la collaboration et les situations réelles.

02

EXPLORER ET EXPÉRIMENTER

La capacité d'anticipation : détecter les technologies et usages qui transforment les métiers, les expérimenter dans des Labs d'exploration et traduire leurs enseignements en compétences et en formation.

03

DÉVELOPPER DES SOLUTIONS UTILES

La relation au marché et aux entreprises : proposer une offre de formation continue réactive et transformer certains besoins spécifiques en challenges pour les apprenants du Centre, tout en préservant la finalité pédagogique de Technobel.

04

PARTAGER ET MUTUALISER

La capitalisation : documenter ce que Technobel produit, le rendre réutilisable, créer des communs et accompagner leur appropriation en Wallonie et en Europe.

05

ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS

La dimension transversale : intégrer les transformations digitales, environnementales et sociétales dans notre fonctionnement, notre culture, nos partenariats et nos formations.

UNE ARCHITECTURE QUI FONCTIONNE COMME UN SYSTÈME

Une technologie émergente peut être explorée dans un Lab d'exploration, conduire à de nouvelles compétences et enrichir une formation. Un besoin réel d'entreprise peut devenir un challenge pédagogique et produire un prototype, une méthode ou des apprentissages. Ces productions peuvent ensuite être documentées, mutualisées et réutilisées. Les transitions digitales, environnementales et sociétales irriguent l'ensemble de cette dynamique.

Cette circulation entre formation, anticipation, terrain, capitalisation et transitions doit progressivement devenir la signature de Technobel pour 2027–2031.

Des besoins aux compétences, des compétences à l'emploi.
De manière encore plus concrète, Technobel transforme les besoins du terrain en compétences, les compétences en apprentissages et les apprentissages en expériences concrètes permettant de démontrer et reconnaître les acquis. La progression des apprenants et les retours du terrain nourrissent ensuite continuellement nos dispositifs.



PROGRAMME 1 : FORMER ET ACCOMPAGNER



Notre ambition pour 2032 : permettre à chacun de construire un parcours de compétences personnalisé, modulaire et reconnu, en mobilisant les ressources de Technobel et, progressivement, celles d'un réseau d'opérateurs wallons et européens.

La formation constitue le cœur de métier de Technobel. Pour les cinq prochaines années, l'ambition est de faire évoluer notre modèle vers des parcours plus personnalisés, modulaires et ouverts, tout en renforçant ce qui caractérise notre pédagogie : apprendre par l'action, expérimenter, collaborer et travailler sur des situations réelles.

Chaque compétence doit être acquise dans le contexte où son apprentissage est le plus efficace. Notre ambition est donc de construire un environnement de formation permettant des parcours personnalisés combinant plusieurs contextes d'apprentissage.

La formation n'est ainsi pas considérée comme une finalité isolée, mais comme un levier de progression : elle permet d'acquérir les compétences nécessaires à la réalisation d'un projet professionnel, à l'amélioration de l'employabilité et, lorsque tel est l'objectif poursuivi, à une insertion professionnelle durable.

PERSONNALISER ET MODULARISER LES PARCOURS

L'objectif est de passer progressivement d'un parcours largement prédéfini à une logique dans laquelle chacun construit son parcours à partir du métier ou des compétences visés, de son expérience, de ses acquis et de sa disponibilité. Entrées plus régulières, reconnaissance des acquis, modules combinables et micro-certifications doivent permettre davantage de flexibilité.

La formation reste le cœur de métier de Technobel, mais sa conception partira davantage des compétences à acquérir et à démontrer que d'un parcours prédéfini.
Personnaliser un parcours suppose de partir des compétences déjà maîtrisées pour identifier celles qui restent à développer. Celles-ci doivent pouvoir être acquises, mises en pratique et démontrées dans des situations concrètes, puis, lorsque cela est possible, validées et reconnues.

La capitalisation progressive des acquis permet ainsi d'éviter les redondances, de rendre la progression visible et de construire des parcours adaptés aux besoins de chacun. Dans cette approche, l'entreprise jouera un rôle important. Elle devient un acteur de l'écosystème d'apprentissage, offrant des situations permettant d'acquérir, pratiquer et démontrer les compétences.

L'IA éducative, le digital learning et l'hybridation peuvent soutenir cette personnalisation. Ils proposent des ressources adaptées et accompagnent la progression. Ils facilitent aussi l'identification des compétences maîtrisées ou à développer. La technologie reste toutefois un moyen au service de l'apprentissage et de l'accompagnement. L'IA ne remplace pas le formateur. Elle lui libère du temps pour le coaching, l'expertise, le feedback et l'accompagnement.

Cette évolution doit cependant rester inclusive. Le développement des modalités numériques et hybrides tiendra compte de l'autonomie numérique des apprenants, tant dans leur capacité à utiliser les outils que dans leurs possibilités concrètes d'y accéder. Les technologies doivent permettre de diversifier et de personnaliser les apprentissages sans devenir une nouvelle barrière. L'intervention humaine restera centrale pour le diagnostic, le feedback, les choix pédagogiques structurants et l'accompagnement.

APPRENDRE PAR L'EXPÉRIENCE

La personnalisation doit aller de pair avec une diversification des situations d'apprentissage : projets, défis, collaboration, situations professionnelles et formation en milieu de travail. La Play-Zone constitue une modalité pédagogique de référence de Technobel : le problème réel devient un support d'apprentissage ; on recherche, on teste, on se trompe, on recommence et on produit.

Le lieu d'apprentissage s'élargit également : chaque compétence doit pouvoir être acquise et pratiquée dans le contexte où son apprentissage est le plus pertinent : centre, environnement simulé, projet ou situation réelle de travail ou encore des modalités comme l'apprentissage en alternance.

L'apprentissage par l'expérience doit s'appliquer à l'ensemble des publics qui fréquentent Technobel : chercheurs d'emploi, professionnels, travailleurs, enseignants et étudiants.

Cette approche doit ainsi pouvoir tenir compte, en fonction du public concerné, à la fois de référentiels de compétences (ex : FMTTN, DigComp...), d'approche pédagogique (ex : STEAM), des évolutions technologiques (ex : IA, informatique quantique...) ou encore des besoins du marché de l'emploi (ex : métiers en pénurie). L'objectif final est de pouvoir construire et co-construire davantage de situations d'apprentissage avec tous les publics de Technobel.



VERS UN ÉCOSYSTÈME DE COMPÉTENCES

À plus long terme, Technobel veut passer progressivement d'un catalogue de formations à un écosystème de compétences modulaire, multi-opérateurs et multi-acteurs. Technobel ne doit pas nécessairement produire tous les modules : un parcours pourra combiner ses formations avec celles d'autres Centres de compétence, opérateurs, entreprises, établissements d'enseignement ou partenaires européens. Chacun ayant un rôle à jouer en proposant des contextes d'acquisition de compétences différents et efficaces.

La reconnaissance des acquis et les micro-certifications deviennent alors essentielles pour capitaliser les compétences acquises, les combiner et renforcer leur cohérence dans ces différents contextes au regard des besoins du marché.

Exemple 2031 : une personne visant un métier de la cybersécurité pourrait faire reconnaître ses acquis, suivre certains modules chez Technobel, en compléter d'autres auprès d'un partenaire et capitaliser progressivement des micro-certifications dans un parcours cohérent.



FACILITER LA COHÉRENCE DES PARCOURS DE FORMATION MODULAIRES

L'écosystème que Technobel imagine dans sa vision de la formation professionnelle fait émerger la nécessité de proposer ou de construire des outils qui assureront la cohérence des compétences issues des expériences de formation. Dans ce contexte, les micro-certifications permettraient de reconnaître et de capitaliser progressivement des compétences acquises dans différents contextes d'apprentissage.

Dans cet écosystème, Technobel entend renforcer son rôle d'architecte de parcours de compétences, capables de s'articuler avec des parcours plus larges coordonnés par les acteurs compétents de l'emploi, de la formation et de l'orientation. L'enjeu consiste à organiser de manière cohérente différentes expériences d'apprentissage autour des compétences déjà maîtrisées et de celles qui restent à développer.

Cette vision rejoint la logique des trajets multi-opérateurs : des modules ou expériences de formation complémentaires peuvent être proposés par plusieurs acteurs et articulés dans un même cheminement. La reconnaissance mutuelle des acquis devient alors essentielle pour éviter les redondances et assurer la progression d'une étape à l'autre.

À terme, l'enjeu serait de pouvoir articuler ce mécanisme avec les dispositifs de reconnaissance et de (micro)certification existants, mais également avec l'évolution du paysage wallon de la formation. Technobel jouerait ainsi moins le rôle de créateur d'un nouveau système de certification que celui d'architecte de parcours de compétences personnalisés, modulaires et progressivement capitalisables.

NOS POINTS D'APPUI POUR LES 5 ANS À VENIR :

Les réalisations suivantes illustrent les expériences déjà menées par Technobel. Elles constituent des bases concrètes pour développer notre vision des parcours personnalisés, de l'apprentissage par l'expérience et de la reconnaissance des compétences.



Play-Zone

Depuis plus de 10 ans, ce dispositif clôture les formations de Technobel par une immersion professionnelle de 25 jours. Les apprenants issus de différentes filières collaborent sur des projets concrets proposés par des entreprises, mobilisant leurs compétences dans des conditions proches du monde professionnel.

Reconnaissance des compétences

(badges, certifications professionnelles, CECAF)

Technobel valorise les compétences acquises grâce à des évaluations pratiques devant des jurys de professionnels. Les badges numériques attestent de la maîtrise des compétences techniques (hard skills) et comportementales (soft skills).

Ces expériences éprouvées nourrissent les prochaines étapes du programme. Elles guideront le développement de parcours personnalisés, associant plusieurs contextes d'apprentissage et une reconnaissance cohérente des compétences.

Références : Gouvernement wallon, Avant-projet de décret relatif aux parcours vers l'emploi – exposé des motifs, avant-projet de décret et commentaires des articles (2026) · Relabellisation des Centres de compétence — recommandations transversales 2025–2027 · Louvain Learning Lab, Cahier n° 16, Enseigner et apprendre à habiter durablement la Terre (2025) · Conseil de l'Union européenne, Recommandation sur les micro-certifications (2022) · Cedefop, Microcredentials in VET (2024) · Conseil de l'Union européenne, Recommandation relative aux comptes de formation individuels (2022) · Regards sur l'Education 2026 - Indicateurs de l'OCDE.

PROGRAMME 2 : EXPLORER ET EXPÉRIMENTER

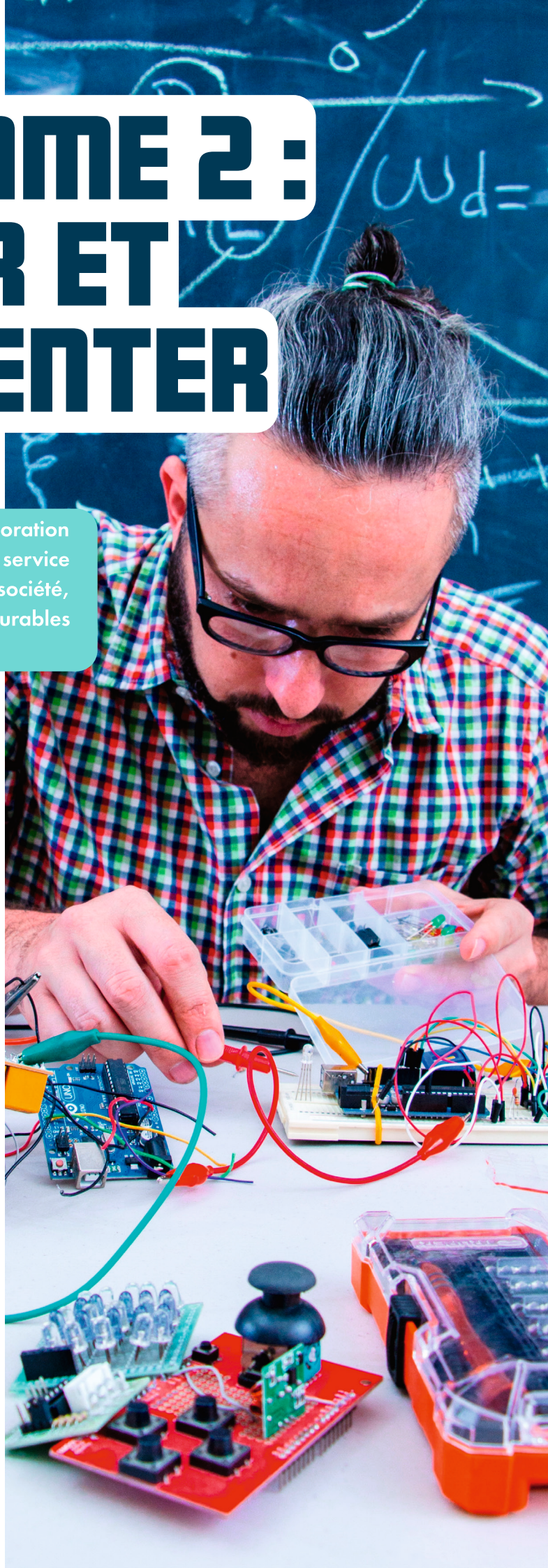

Notre ambition pour 2031 : faire de l'exploration un moteur de transformation au service des entreprises, des apprenants et de la société, afin d'anticiper les compétences utiles et durables de demain.

Les technologies évoluent plus rapidement que les référentiels de formation et transforment simultanément les métiers, les compétences et les organisations. Pour Technobel, l'enjeu n'est pas seulement d'adapter les formations existantes, mais de détecter suffisamment tôt les transformations qui auront demain un impact sur les compétences. Il est aujourd'hui nécessaire, à l'heure de l'IA, de surveiller étroitement les transformations et les liens avec les besoins du marché et d'analyser les effets de l'IA sur les compétences et sur la valeur des qualifications.

Ce programme organise cette capacité d'anticipation autour de trois étapes : détecter et anticiper, explorer et expérimenter, puis transformer les enseignements de l'expérimentation en compétences et en réponses de formation.

DÉTECTER ET ANTICIPER LES SIGNAUX

La détection et l'anticipation des métiers émergents ne peuvent se faire que par une veille croisée de plusieurs sources : évolutions technologiques, besoins des entreprises, recherche, réseaux européens, réseaux des formateurs externes, analyses socio-démographiques du Forem, métiers en pénurie, partenaires fondateurs et futurs clusters d'innovation stratégique. Cette veille pourra aussi intégrer les retours de terrain de nos anciens apprenants, issus de leurs expériences de stage ou d'emploi.



À nouveau, c'est tout un écosystème de partenaires qui alimente et porte l'identification des métiers et compétences émergents. Les partenaires détectent et relaient les transformations ; Technobel les analyse sous l'angle des métiers, des compétences et de la formation, les teste et les valide ou invalide.

EXPLORER ET EXPÉRIMENTER LES NOUVEAUTÉS

Identifier une technologie émergente ne signifie pas créer immédiatement une formation. Technobel doit pouvoir la manipuler, la confronter à des cas d'usage réels et comprendre ses possibilités, ses limites et les compétences nécessaires à son appropriation. Cette philosophie rejoint les approches européennes de type « Test Before Invest » et les « Testing and Experimentation Facilities » (cfr. EDIH - European Digital Innovation Hubs Network).

Pour cela, Technobel proposera des « Labs d'exploration ». Ils réuniront formateurs, apprenants, entreprises, chercheurs et partenaires technologiques autour d'une technologie ou d'une problématique émergente. Il ne s'agit pas de créer un laboratoire de recherche supplémentaire. L'objectif est de comprendre la technologie par la pratique, de développer des démonstrateurs et d'étudier des cas réels. Ces Labs permettront d'identifier les compétences à développer et de suivre les évolutions du marché. Ils analyseront les effets des technologies sur les métiers et vérifieront leur pertinence pour les entreprises. Leurs enseignements contribueront à adapter l'offre de formation et les contextes d'apprentissage.



TRANSFORMER LES ENSEIGNEMENTS EN COMPÉTENCES

Lorsqu'une technologie ou un usage atteint une maturité suffisante, les enseignements du Lab permettront d'identifier les compétences nécessaires. Ils aideront à tester de nouvelles situations d'apprentissage et à produire des ressources pédagogiques. Selon les résultats, Technobel pourra créer, adapter ou arrêter des modules de formation.

Le programme « Explorer & expérimenter » alimente ainsi directement l'axe « Former & accompagner ». Il peut aussi nourrir les programmes « Développer des solutions utiles » lorsqu'un cas d'usage mérite d'être approfondi avec une entreprise, et « Partager & mutualiser » lorsque les ressources produites peuvent bénéficier à d'autres structures.

EXPERIMENTER DE MANIÈRE RESPONSABLE

Transformer les enseignements de nos expérimentations en compétences implique aussi d'apprendre à utiliser les technologies avec discernement. Il ne s'agit pas seulement d'en maîtriser les usages, mais aussi d'en comprendre les possibilités, les limites et les impacts. Cette dimension sera particulièrement importante pour l'intelligence artificielle, qu'il faudra apprendre à utiliser de manière critique et responsable, en tenant compte notamment de la qualité des données, des biais, de la sécurité, de l'explicabilité, de la supervision humaine et des impacts environnementaux. Explorer une technologie, c'est ainsi apprendre à l'utiliser, mais aussi savoir quand, comment et pourquoi y recourir.



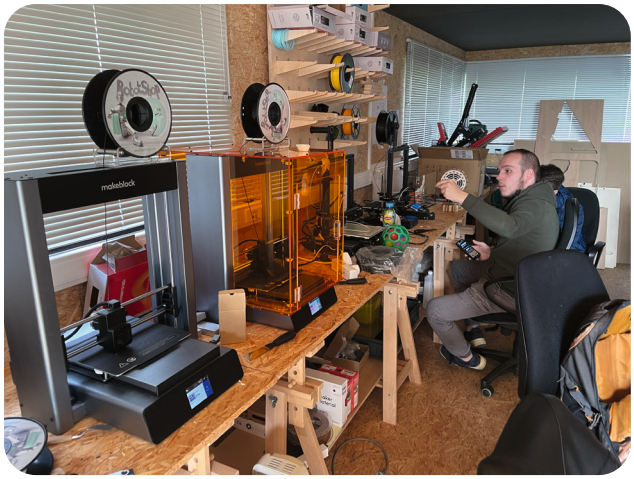

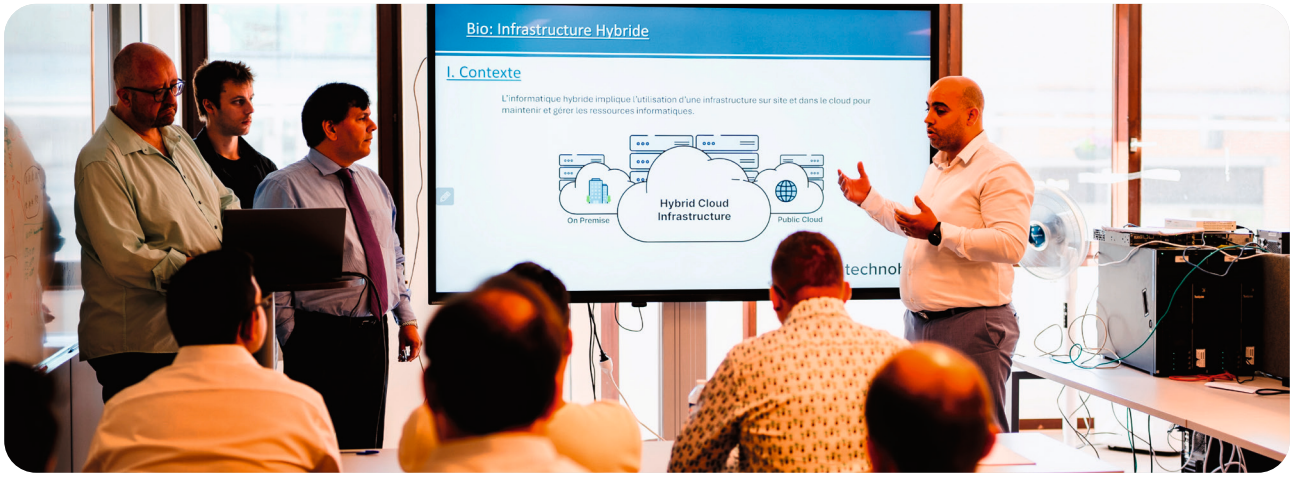

NOS POINTS D'APPUI POUR LES 5 ANS À VENIR :

Les expériences suivantes illustrent notre démarche d'exploration technologique et pédagogique. Elles constituent des points d'appui pour anticiper les évolutions des métiers et concevoir de futurs contextes d'apprentissage.

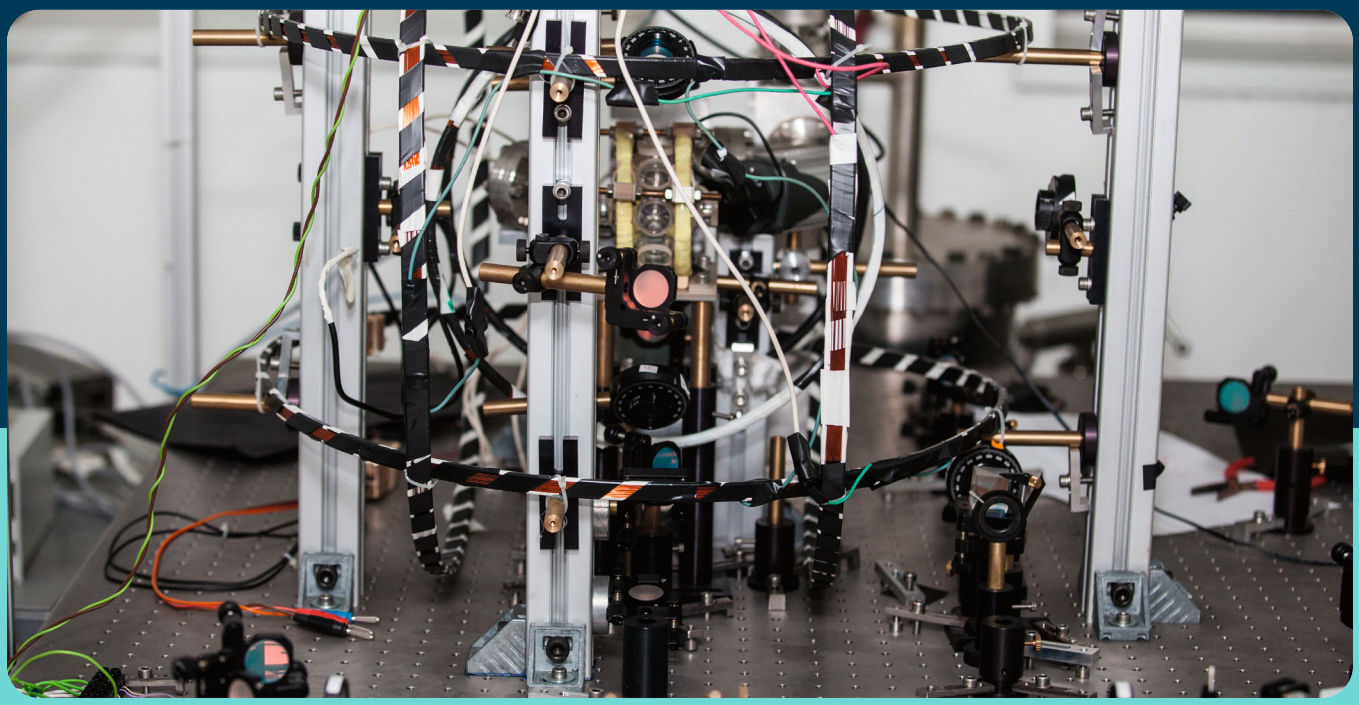

Visite Cyber Range

Les équipes pédagogiques et techniques de Technobel ont exploré les outils du Cyber Range de Transinne afin d'envisager de nouveaux supports pédagogiques en cybersécurité et d'enrichir l'offre de formation.

Informatique quantique et IA

Avec Proximus et l'Université de Namur, Technobel explore les applications du calcul quantique et ses interactions avec l'intelligence artificielle, notamment en cybersécurité, cryptographie post-quantique et technologies émergentes.

Ces expériences passées nourrissent notre démarche future. Elles nous aideront à mesurer les effets des technologies sur les métiers et les compétences. Elles guideront aussi l'expérimentation de nouveaux contextes d'apprentissage avant leur intégration éventuelle aux formations.

Références : Gouvernement wallon, Avant-projet de décret relatif aux parcours vers l'emploi – exposé des motifs, avant-projet de décret et commentaires des articles (2026) · Réforme du clustering wallon & SRIE 2027–2034 — SPW Économie, Emploi, Recherche (2026) · Analyses socio-démographiques et métiers en pénurie — Le Forem · European Digital Innovation Hubs (EDIH) — Digital Europe · Testing and Experimentation Facilities (TEFs) — Digital Europe · projets d'expérimentation Technobel–Proximus et Technobel–Université de Namur.

PROGRAMME 3 : DÉVELOPPER DES SOLUTIONS UTILES

Notre ambition pour 2031 : faire des besoins réels des entreprises un moteur d'apprentissage, d'innovation et de création de valeur durable.

Technobel souhaite renforcer sa relation avec les entreprises en développant une offre plus directement connectée à leurs besoins et aux évolutions du marché. Ce programme repose sur deux approches complémentaires : une offre de formations pour les entreprises, régulièrement actualisée, et des « challenges » transformant certains besoins spécifiques en situations d'apprentissage et en premières solutions utiles.



UNE OFFRE DE FORMATION CONNECTÉE AU MARCHÉ

Technobel développera un catalogue de formations pour les entreprises selon une logique plus réactive : observer les besoins, identifier les sujets porteurs, construire rapidement une offre lisible, la promouvoir et l'actualiser. Les besoins exprimés par les entreprises, les analyses du Forem, les clusters, les partenaires technologiques, les réseaux européens et les enseignements du programme « Explorer & Expérimenter » de cette vision alimenteront cette veille. Cette offre doit permettre de renforcer l'upskilling, le reskilling et la formation tout au long de la vie, avec des formats courts, modulaires et directement mobilisables par les entreprises.

En parallèle du catalogue régulièrement actualisé, une approche « sur mesure » répondra aux besoins spécifiques des entreprises. Elle offrira davantage de flexibilité. Les contenus pourront être adaptés aux objectifs visés. Les sessions pourront être organisées par niveau et mobiliser des méthodes favorisant l'appropriation des compétences. La reconnaissance des acquis contribuera également à la montée en compétences des travailleurs.

DES CHALLENGES POUR LES BESOINS SPÉCIFIQUES

Tous les besoins ne trouveront cependant pas leur réponse dans une offre de formation sur catalogue, qu'elle soit « prête à l'emploi » ou « sur mesure ». Technobel pourra dès lors organiser des appels à projets invitant les entreprises à proposer des défis concrets à la communauté des apprenants. Ces projets seront sélectionnés selon leur intérêt pédagogique, leur faisabilité, les compétences mobilisables, le temps nécessaire et la valeur potentielle pour l'entreprise.

Dans la pratique, les projets retenus pourront prendre la forme de « challenges », conçus comme des séquences pédagogiques courtes et intensives, intégrées aux parcours de formation des chercheurs d'emploi. Les apprenants y travailleraient avec un véritable commanditaire : ils comprennent la demande, analysent le problème, recherchent, conçoivent, testent, documentent et présentent leur résultat. Les formateurs et experts Technobel y resteraient garants des objectifs pédagogiques.

Ces challenges offrent l'avantage d'un double POC. D'une part, pour l'entreprise, d'un Proof Of Concept et d'autre part, pour les apprenants, d'un Proof of Competences renforçant leur employabilité.

Exemple : une PME souhaite tester un agent IA permettant d'interroger sa documentation interne. Si le défi correspond aux compétences d'un parcours, il peut devenir un challenge de dix jours. Les apprenants analysent le besoin et les contraintes de sécurité, réalisent un prototype et présentent leurs résultats.

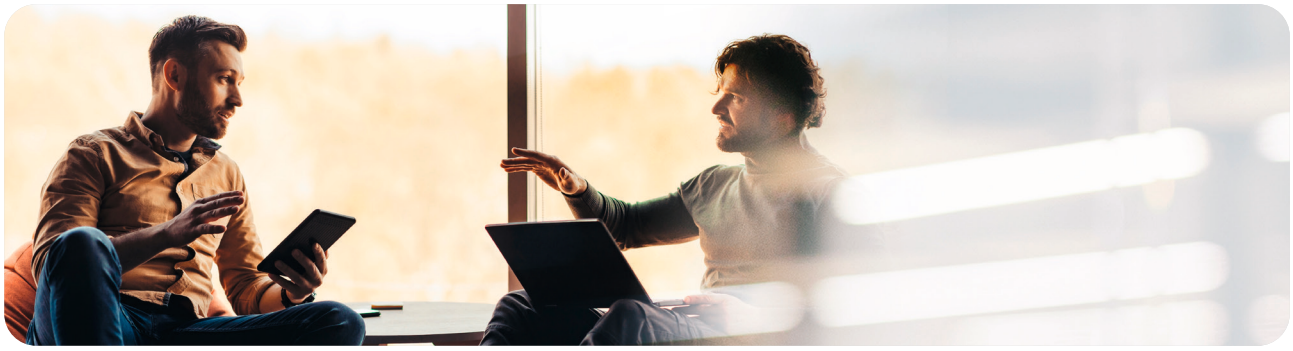

FORMER, ET NON DEVENIR UNE SOCIÉTÉ DE SERVICES

La finalité première des challenges issus de besoin du monde de l'entreprise reste pédagogique. Technobel n'a pas vocation à utiliser ses apprenants comme une capacité de production à moindre coût.

Les livrables restent adaptés à un contexte d'apprentissage : diagnostic, démonstrateur, prototype, preuve de concept, recommandations ou première version fonctionnelle. L'industrialisation, le déploiement ou la maintenance relèvent ensuite des acteurs économiques appropriés.



UN NOUVEAU MODÈLE DE RELATION AVEC LES ENTREPRISES



Cette évolution doit également permettre d'expérimenter de nouvelles sources de revenus : développement de la formation continue pour les entreprises, contributions aux challenges adressés aux apprenants du Centre, partenariats technologiques ou projets régionaux et européens.

Elle suppose en parallèle une organisation plus agile, capable de détecter une opportunité, qualifier rapidement une demande, mobiliser les compétences internes et construire une réponse dans des délais courts.

NOS POINTS D'APPUI POUR LES 5 ANS À VENIR :

Les projets suivants illustrent des réponses déjà apportées à des besoins concrets du terrain. Ces expériences constituent des points d'appui pour développer nos prochaines formations et situations d'apprentissage avec les entreprises.



Projet « Trash Speaking »

Né d'un hackathon, ce projet visait à connecter les poubelles publiques pour optimiser leur entretien et leur collecte. L'initiative a ensuite été reprise par des acteurs spécialisés.

Projet « Villes et Communes »

Dans le cadre d'un projet pilote Erasmus+ mené avec le BEP et des partenaires français, Technobel a développé un parcours de formation sur mesure pour les agents communaux, basé sur un diagnostic de compétences et des modules adaptés à leurs niveaux et besoins.

Références : Gouvernement wallon, Avant-projet de décret relatif aux parcours vers l'emploi – exposé des motifs, avant-projet de décret et commentaires des articles (2026) · Relabellisation des Centres de compétence — recommandations transversales 2025–2027 · Commission européenne, Mapping of Centres of Vocational Excellence (2019) - ETF

PROGRAMME 4 : PARTAGER ET MUTUALISER

Notre ambition pour 2031 : faire de ce que Technobel apprend, développe et expérimente une ressource utile aux autres, et faire de la coopération un moteur d'excellence collective.

Technobel produit des contenus pédagogiques, méthodes, outils et solutions issus de ses formations, expérimentations et partenariats. L'ambition est de mieux capitaliser cette production afin qu'elle puisse être documentée, partagée, réutilisée et enrichie par d'autres : passer d'une diffusion ponctuelle à une véritable culture du partage et des communs, à l'échelle wallonne comme européenne.



PRODUIRE DES RESSOURCES RÉUTILISABLES

La démarche commence par l'identification de ce qui peut avoir une valeur au-delà du projet qui l'a produit : contenus, scénarios pédagogiques, référentiels, méthodes, outils, chartes, prototypes, logiciels ou retours d'expérience.

Cette logique existe déjà : partage d'un module de formation sur des technologies open source et de cybersécurité dans le cadre d'une offre faite à Google et transmis à Technocité, charte de l'utilisation de l'intelligence artificielle dans l'apprentissage destinée au Réseau des Centres de compétence, plan de formation ou encore un POC de gestion maraîchère développé en Play-Zone et destiné à être réutilisé par le Centre Secteurs Verts.

L'enjeu pour 2031 est de rendre cette démarche systématique : identifier, documenter, structurer et ouvrir ce qui peut devenir un commun.

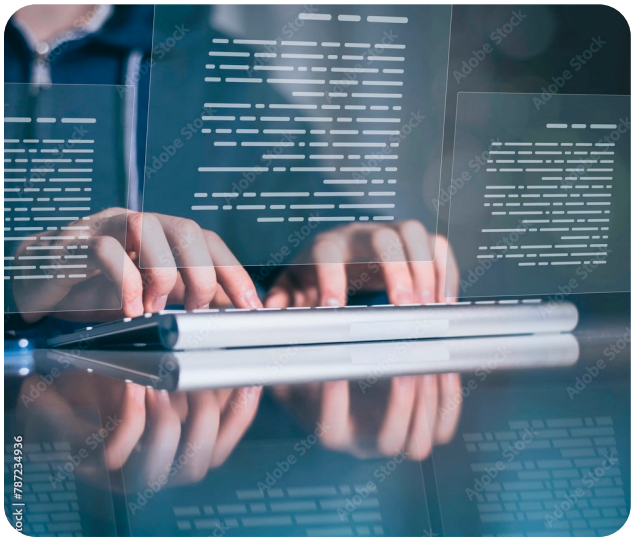

PARTAGER ET ACCOMPAGNER L'APPROPRIATION

Mettre une ressource à disposition ne suffit pas. Technobel veut aussi partager les méthodes et faciliter leur appropriation : communautés de pratique, ateliers, webinaires, Train the Trainer, coaching entre centres ou accompagnement au déploiement.

La reconnaissance de l'approche « We Are Makers », le nom donné à nos expériences pédagogiques de ces dernières années, comme bonne pratique sur la plateforme européenne « Digital Skills & Jobs » illustre cette capacité à transformer une expérience pédagogique en pratique partageable.

Cette logique s'applique également à l'ambition globale de l'excellence en formation professionnelle. Technobel a obtenu la reconnaissance « Committed to Vocational Excellence » grâce, entre autres, à un outil d'auto-positionnement fondé sur plusieurs dizaines de critères (ISATCOVE). L'expérience acquise pourra être partagée avec d'autres Centres de compétence. Technobel poursuivra parallèlement sa progression vers le Vocational Excellence Certificate.



COOPÉRER ET CRÉER DES COMMUNS EUROPÉENS

Les réseaux et projets européens doivent permettre non seulement d'échanger, mais aussi de coconstruire des ressources réutilisables à plus grande échelle. La participation au projet QuantumSafe s'inscrit par exemple dans cette logique : réseau transnational de Centres of Vocational Excellence autour de la cryptographie post-quantique, curricula modulaires, micro-certifications, dispositifs d'expérimentation et outils destinés à être réutilisés dans le réseau.

L'Europe constitue ici un changement d'échelle : le cœur du programme reste de produire, documenter, partager et permettre la réutilisation de ce que Technobel apprend et développe.







NOS POINTS D'APPUI POUR LES 5 ANS À VENIR :

Les réalisations suivantes illustrent notre expérience du partage et de la coconstruction pédagogique. Elles serviront de points d'appui pour mutualiser davantage les expertises et diffuser les pratiques développées avec nos partenaires.



Projet « Recogn(AI)ze »

Technobel coordonne ce projet européen Erasmus+ visant à favoriser l'inclusion dans la formation professionnelle grâce à l'intelligence artificielle, en collaboration avec plusieurs partenaires européens.

Parcours « Référent IA pour l'éducation »

En partenariat avec l'EduLAB de TechnofuturTIC, Technobel a co-construit un parcours dédié aux professionnels de l'enseignement. Ses explorateurs pédagogiques ont ensuite animé les modules en province de Namur et dans le cadre de l'IFPC.

Références : Herning Declaration 2026–2030 (2025) · EU Council Recommendation on VET (2020) · Commission européenne, Mapping of Centres of Vocational Excellence (2019) · ETF, Internationalising Vocational Excellence / Knowledge Packages & ISATCOVE · Cedefop, Microcredentials in VET (2024) · Erasmus+ Centres of Vocational Excellence.

PROGRAMME 5 : ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS

Notre ambition pour 2031 : transformer progressivement les pratiques de Technobel, son environnement de travail, ses partenariats et ses formations afin que les transitions soient intégrées à l'ensemble de son action.

Les transformations digitales, environnementales et sociétales modifient les métiers, les compétences, les organisations et les façons d'apprendre. Technobel veut accompagner son écosystème en faisant des transitions une dimension transversale de son fonctionnement, de sa pédagogie et de ses partenariats, plutôt qu'une activité isolée.



ANCRER LES TRANSITIONS DANS NOTRE FONCTIONNEMENT

Technobel doit d'abord appliquer à lui-même les transformations qu'il souhaite accompagner. L'évolution de ses statuts inscrit les actions du Centre dans une perspective de développement durable et de numérique responsable. Elle intègre les dimensions environnementales, sociales, économiques et éthiques aux activités de formation, d'innovation et de sensibilisation.

Technobel s'est également engagé dans une certification en entrepreneuriat durable avec AKT, à travers un plan d'action en 13 points. Les infrastructures, les équipements, la sobriété numérique et les partenariats doivent progressivement refléter cette ambition. L'objectif est de renforcer la cohérence entre ce que Technobel enseigne, expérimente et pratique.



FAIRE VIVRE LES TRANSITIONS AU QUOTIDIEN

Les transitions nécessitent aussi une évolution de la culture collective. Le Livre du mois, les Midis du laboratoire, les Fresques, l'atelier 2 Tonnes ou demain un Laboratoire des valeurs du futur créent des espaces où collaborateurs, apprenants et partenaires peuvent questionner les transformations, confronter leurs points de vue et développer une culture commune.



INTÉGRER LES TRANSITIONS DANS NOS FORMATIONS

Il ne s'agit pas nécessairement de créer une formation spécifique sur la « sustainability », mais d'intégrer progressivement ces enjeux dans les parcours : numérique responsable, sobriété, circularité, inclusion, impacts environnementaux des technologies, évolution des métiers et capacité à raisonner dans des systèmes complexes.

Le « Louvain Learning Lab » invite à une approche-programme : cartographier ce qui existe, identifier les manques et développer progressivement les compétences au travers de situations d'apprentissage variées et transdisciplinaires. Cette orientation rejoint les cadres européens qui encouragent une approche globale de la transition et le développement de compétences permettant de comprendre les systèmes, envisager des futurs soutenables et agir.

Dans le domaine numérique, cette approche intégrera également les compétences liées à un usage responsable des données et de l'intelligence artificielle : esprit critique, éthique, explicabilité, sécurité, sobriété et supervision humaine.







NOS POINTS D'APPUI POUR LES 5 ANS À VENIR :

Les initiatives suivantes témoignent des démarches déjà engagées par Technobel en faveur des transitions durables. Elles constituent des points d'appui pour prolonger cette expérience dans notre fonctionnement et nos formations.



Réseau Nature Entreprise – Natagora

Membre du réseau depuis plusieurs années, Technobel a aménagé ses espaces extérieurs pour favoriser la biodiversité locale, tout en offrant un cadre de formation durable et de qualité à sa communauté.

Certification en entrepreneuriat durable (AKT)

Technobel a engagé un plan d'action en 13 points, aligné sur les Objectifs de développement durable de l'ONU, afin de structurer sa démarche et de réduire son empreinte environnementale.

Références : Plan AKT Technobel 2026–2028 · Louvain Learning Lab, Cahier n°16, Enseigner et apprendre à habiter durablement la Terre (2025) · Conseil de l'UE, Recommandation sur l'apprentissage au service de la transition écologique et du développement durable (2022) · Commission européenne/JRC, GreenComp – European Sustainability Competence Framework (2022) · Commission européenne, Digital Education Action Plan 2021–2027.

CONCLUSIONS

VERS UN ÉCOSYSTÈME DE COMPÉTENCES OUVERT, PERSONNALISÉ ET COLLABORATIF

À travers cette vision 2027-2031, Technobel affirme son ambition de faire évoluer durablement son modèle de formation professionnelle. Fort de 25 années d'expérimentations, d'innovations pédagogiques et de collaborations, notre Centre souhaite aujourd'hui franchir une nouvelle étape : passer d'une logique de parcours de formation prédéfinis à un écosystème d'apprentissage ouvert, modulaire et construit autour des compétences.



Cette transformation repose avant tout sur une conviction : la compétence doit devenir l'unité fondamentale de la formation tout au long de la vie. Dans cette approche, l'enjeu n'est plus uniquement de suivre une formation, mais de pouvoir identifier, acquérir, expérimenter, démontrer et faire reconnaître des compétences utiles, quel que soit le contexte dans lequel elles ont été développées. La modularisation des parcours devient ainsi un levier essentiel pour offrir à chaque apprenant la possibilité de construire un cheminement personnalisé, tenant compte de ses acquis, de ses aspirations et des compétences attendues sur le marché de l'emploi.

Cette personnalisation implique également de renforcer l'autonomie et la capacité d'action de notre communauté apprenante. Demain, chacun devra pouvoir devenir davantage acteur de son développement professionnel, en faisant des choix éclairés parmi différentes opportunités d'apprentissage. Technobel entend accompagner cette évolution en proposant des parcours flexibles, cohérents et évolutifs, capables de s'adapter aux transformations des métiers, aux innovations technologiques et aux besoins des entreprises.

Pour y parvenir, les lieux et les modalités d'apprentissage doivent eux aussi évoluer. La formation ne peut plus être envisagée comme une activité limitée aux murs d'un Centre. Chaque compétence doit pouvoir être développée dans le contexte où son acquisition et sa maîtrise sont les plus pertinentes et les plus efficaces. Labs d'exploration, Play-Zones, projets collaboratifs, situations professionnelles ou apprentissages en entreprise constituent autant d'environnements complémentaires permettant d'apprendre par l'expérience, de confronter les savoirs à la réalité et de démontrer concrètement ses compétences.

Cette diversité des contextes ouvre naturellement la voie à une formation construite avec l'ensemble de l'écosystème. Centres de compétence, opérateurs de formation, établissements d'enseignement, entreprises, experts et partenaires européens ont chacun un rôle à jouer

dans la construction de parcours multi-acteurs. L'ambition de Technobel n'est donc pas de produire seul l'ensemble des contenus, mais de faciliter l'accès à des ressources et à des expériences d'apprentissage complémentaires, en se positionnant comme architecte de parcours de compétences personnalisés, articulés avec des dispositifs de reconnaissance et de certification existants et de leur évolution. L'entreprise occupe également une place particulière, en devenant non seulement un partenaire qui exprime ses besoins, mais aussi un véritable acteur du développement et de la validation des compétences.



Enfin, cette vision suppose de donner une plus grande portée aux pratiques développées et éprouvées au fil des années. Dans la continuité des orientations européennes et des modèles de Centres d'Excellence en Formation Professionnelle (CoVE), Technobel souhaite renforcer la mutualisation des ressources, la coopération entre acteurs et la création de communs pédagogiques. Il s'agit de dépasser les expérimentations isolées pour capitaliser sur les réussites, les améliorer et les déployer à plus grande échelle, au bénéfice de l'ensemble de l'écosystème wallon et européen.

Les cinq programmes de cette stratégie constituent les leviers complémentaires de cette transformation. Former, explorer, développer, partager et accompagner les transitions ne sont pas des ambitions indépendantes, mais les composantes d'un même système dans lequel les besoins du terrain nourrissent l'expérimentation, l'expérimentation enrichit les apprentissages et les connaissances produites deviennent des ressources partagées.

La concrétisation de cette vision et le déploiement des cinq programmes resteront étroitement liés aux orientations et décisions politiques à venir. Celles-ci détermineront en partie les conditions et les moyens nécessaires à leur mise en œuvre. Technobel entend néanmoins inscrire ses développements dans cette perspective, en adaptant leur rythme et leur portée au cadre institutionnel et aux ressources disponibles.

Cette vision implique également de faire évoluer progressivement notre manière d'évaluer notre action. Au-delà des volumes de formation réalisés, nous chercherons davantage à objectiver les compétences acquises et reconnues, la progression des apprenants, leur employabilité ainsi que la valeur créée pour les entreprises et nos partenaires. Mesurer notre impact permettra ainsi d'alimenter une logique d'amélioration continue et de faire évoluer nos actions au regard des résultats observés.

À l'horizon 2031, Technobel ambitionne ainsi de contribuer à une formation professionnelle plus agile, plus accessible et plus collaborative, où chaque compétence acquise devient une opportunité d'évolution et où chaque acteur de l'écosystème participe à la construction des apprentissages de demain. Une ambition qui place l'apprenant au cœur de nos actions, la compétence comme référence, la progression comme mesure, l'emploi comme horizon et la coopération comme moteur.

technobel

Adresse:

Allée des Artisans 19
5590 CINEY

Email/web:

www.technobel.be
info@technobel.be

Téléphone:

+32 83/23.14.60